



**INITIATIVES FEMMES, ENFANTS ET DEVELOPPEMENT**

**Women Children Development Initiatives**

***IFED–WCDI***

***Dignité Egalité Equité Justice***

Organisation locale de promotion et de défense des droits de la femme et de l'enfant

Rapport sur les violations sexospécifiques faites à la femme  
du 25 mai au 09 juin 2004 dans la ville de Bukavu et environs  
République Démocratique du Congo

**Fait à Bukavu, le 28 juillet 2004**

**Rapport sur les violations sexospécifiques faites à la femme  
du 25 mai au 09 juin 2004 dans la ville de Bukavu et environs  
République Démocratique du Congo**

## **INTRODUCTION**

Organisation locale de promotion et de défense des droits de la femme et de l'enfant, No d'enregistrement : F.92/6240  
au Ministère de la Justice de la République Démocratique du Congo

Ce rapport porte sur les crimes de violences sexospécifiques durant les affrontements qui ont opposé du 25 mai au 09 juin 2004 à Bukavu les troupes gouvernementales commandées par le Général Mbuza Mabe aux éléments dissidents du Général Laurent Nkunda et du Colonel Jules Mutebusi. Initiatives Femmes, Enfants et Développement (IFED) déplore que les populations civiles constituent à faire les frais de la guerre au Kivu et que la violence sexuelle continue à être utilisée comme arme de guerre et en appelle à toutes les acteurs de la transition au respect des principes du droit humanitaire et des droits humains.

### **Engagement du Gouvernement de Transition**

Dans le chapitre III de l'Accord global et inclusif, les acteurs du Gouvernement de Transition ont pris l'engagement de respecter les conventions internationales dûment ratifiées par la RDC dont la *Convention sur l'élimination de toute forme de violence à l'égard de la femme et la Convention relative aux droits de l'enfant*.

La CPI reconnaît viol des femmes comme crime de guerre et crime contre l'humanité.

Les parties signataires de l'Accord global et inclusif ont participé à l'élaboration de la *Constitution de la Transition* rendue public le 04 avril 2004 par le Président de la République Joseph Kabila. Cette Constitution de la Transition à son article 15 interdit toutes les formes de violences, y compris celles faites aux femmes.

### **OBSERVATIONS IMPORTANTES**

#### ***1. Auteurs***

Toutes les parties impliquées dans le conflit se sont rendues coupables d'actes de violences à l'égard des femmes et des enfants : atteinte à la vie, atteinte à l'intégrité physique de la femme, actes de viols, y compris les viols des mineurs, pillage et spoliation des biens. par les soldats gouvernementaux sous le commandement du Général Mabe et par les forces dissidentes dirigées par le Général Laurent Nkunda et le Colonel Mutebutsi.

## ***2. La Mission des Nations Unies en République Démocratique du Congo (MONUC)***

Les forces onusiennes ont fourni des efforts louables pour secourir de nombreuses personnes menacées de violences mais elles n'ont pas pris d'autres mesures prévues aux termes du Chapitre VII relatif à leur mandat, entre autres, « assurer la protection des civils et des agents humanitaires sous la menace imminente de violences physiques » et d'« utiliser tous les moyens nécessaires pour s'acquitter de son mandat. » Avec seulement quelque 700 soldats présents à Bukavu, les officiers de la MONUC semblent avoir fait une lecture restreinte de leur mandat tel qu'établi au Chapitre VII.

### ***3. Les Victimes***

Des victimes sont des personnes civiles sans distinction de sexe, de race, de religion ou de groupe social, vivant à Bukavu et ses environs. Ce rapport porte exclusivement sur les violations des droits de la femme.

### ***4. Nature des atrocités***

Des femmes et des filles ont perdu leurs vies, d'autres ont subi des tortures sexospécifiques. Toutes ces atteintes à la vie et à l'intégrité physique de la femme ont été commises par les soldats pro-gouvernementaux sous le commandement du Général Mbuza Mabe et par les forces dirigées par le Général Nkunda et le Colonel Mutebutsi.

Certaines femmes victimes ont été touchées à des parties intimes par l'usage de la force et la menace dans le souci de punir ou d'obtenir la cachette des d'ennemis fantômes ou des ressources économiques. D'autres ont perdu leur vie pour sauvegarder leur dignité de femme. Ces actes ont été commis par la force et ont été à l'origine de grandes souffrances aiguës. Ces violences se sont produites dans des conditions de contraintes et pressions psychologiques étant donné que les victimes étaient dans l'incapacité morale et psychologique de donner leur libre consentement.

Ces attaques se sont faites généralement contre des faibles populations civiles dont les filles, les enfants et les femmes sans défense. Ces actes commis à répétition et de manière systématique ont donné l'impression au moment de fait d'une stratégie d'agression sexospécifiques.

### **5. Pillages**

Les femmes ont été la cible d'acte de pillages et de spoliation systématique par les militaires de tout coté. Le pillage s'est érigé en système de rétribution pour la soldatesque dissidente et gouvernementale. La protection des personnes et de leurs biens n'a pas été respectée.

En tant que commandants de ces forces dissidentes, le Général Laurent Nkunda et le Colonel Mutebutsi ont la responsabilité de prévenir, d'investiguer et de punir les exactions perpétrées par leurs troupes et ils sont donc responsables des crimes de guerre commis. Il en est de même pour le Général Mbuza Mabe.

### **6. Faits antérieurs**

Cette orientation sexospécifique durant les affrontements armés sont des faits psychologiques qui se sont érigées en valeur dans le comportement des militaires des toutes les bandes armées avant même la fin de l'Accord global et inclusif. Divers rapports antérieurs des organisations locales des droits de l'homme constituent les chroniques des citoyens sans voix depuis la guerre du 02 août 1998 et celle qui a commencé le 25 mai 2004.

Le Général Nkunda est un officier bien connu pour les actes aveugles de tuerie et de vol commis sous son commandement à Kisangani. Au lieu d'être traduit en justice, cet officier avait été proposé pour diriger l'armée unifiée. Tous les opportunistes ont compris qu'il faut commettre des actes de barbarie ou de cannibalisme pour accéder à un poste de responsabilité dans le Gouvernement de transition. **Il faut METTRE FIN A L'IMPUNITE.**

### **7. CRAINTES ACTUELLES**

Nous craignons que les populations civiles, spécialement les femmes, continuent toujours à faire les frais de la guerre dans l'Est de la République Démocratique du Congo, avec l'utilisation de la violence sexuelle comme arme de guerre. Le viol est associé aux grossesses non désirées et aux maladies sexuellement transmissibles, notamment le HIV/SIDA. La prévalence de l'épidémie [chez les personnes âgées de 15 à 40 ans] est passée de 4.9 % avant la guerre en 1998 à 15 - 19% dans l'Est du Congo selon le Programme National de Lutte contre le Sida.

## **RECOMMANDATIONS**

### ***Au gouvernement de transition de la République Démocratique du Congo***

Ouvrir une enquête indépendante sur les crimes de guerre et autres violations du droit international des droits de l'homme et du droit humanitaire commis dans l'Est de la RDC et demander des comptes, conformément aux normes internationales de justice, à ceux qui en sont tenus responsables.

### ***A la Mission des Nations Unies en République Démocratique du Congo***

Exercer le mandat leur accordé sous le Chapitre VII, qui mandat consiste à assurer la protection des civils et à contribuer à l'amélioration des conditions de sécurité.

### ***Aux membres du Conseil de Sécurité de l'ONU***

Accroître le nombre de soldats de la MONUC en RDC. Demander instamment à tous les Etats, en particulier ceux de la région, de s'abstenir d'appuyer des groupes armés dans l'Est de la RDC comme le prévoit la Résolution 1493 du Conseil de Sécurité de l'ONU qui stipule qu'aucune assistance, conseil, formation ou arme ne devrait être fournie aux groupes armés opérant au Nord ou au Sud-Kivu et en Ituri.

### ***Aux Etats membres de l'ONU, au Département des Opérations de maintien de la paix (DPKO) et aux bailleurs de fonds internationaux :***

Fournir à la MONUC plus de soldats sur le terrain au lieu simplement d'officiers d'élite et accroître le soutien logistique à la MONUC, notamment au niveau des capacités de surveillance aérienne. Fournir un soutien technique et financier pour que le gouvernement de transition mène des enquêtes sur les crimes de guerre commis à Bukavu afin de traduire en justice les auteurs de ces crimes et rompre avec la culture de l'impunité.

### ***A l'armée nationale unifiée, au RCD-Goma et à tous les anciens groupes rebelles***

Exercer un contrôle accru et instaurer la discipline au sein des éléments armés, remplir pleinement les engagements pris envers le processus de transition lors du Dialogue intercongolais de décembre 2002, et respecter pleinement le droit international humanitaire.

**TABLEAU SYNTHÈSE DES CAS*****I. - ASSASSINATS ET HOMICIDES.***

Date	N°	Victime	Adresse	Auteurs présumés	Observation Circonstances
	01	Mamwezi Jolie	Centre universitaire de Bukavu	Troupes du Colonel Mutebusi	A été tuée par balle parce qu'elle s'est opposée à se faire violer par une colonne des militaires.
	02	Fille de Papa Bilala Shaba II	Muhungu		Eclats d'obus qui ont détruit leur maison
	03	Mme Helena Kibonge	Miti		Eclats d'obus
	04	Mlle Providence Kibalo (5ans)	Kadutu		Enterrée dans la concession des Sœurs Catholiques de Divin Maître, Kadutu
	05	Mama Jolie	Camp Mortéans	Troupes du Colonel Mutebusi et Laurent Nkunda	A donné \$100 et a été violée avant d'être assassinée à coup de balles.
	06	Mlle Muligiri Suzanne (21 ans)	Irambi/Katana	"	
27/05/2004	07	Mlle Dorika (Bébé de 3 mois)	Quartier Mulindwa	"	Une bombe a saccagée la

					maison
27/05/2004	08	Mlle NZIGIRE MUDERHWA	Quartier Irambo	"	Morte suite à une bombe
	09	1 bébé de neuf mois	CEV Mulindwa	"	Eclats d'obus
	10	Une femme non encore identifiée	CEV Ave Maria (Irambo I)	"	Eclats d'obus
04/06/2004	11	Mlle Marie CHIMBALI TAMBWE (13 ans) élève	Av. Michombero à Bugabo	Troupes de Nkunda	Tuée par une balle perdue tirée par les militaires qui s'adonnaient au pillage de l'Entrepôt de la SNCC.
31/05/2004	12	Hélène M'NTIZIMIRE	Miti	Troupe de Nkunda	Sa maison a été bombardée
	13	Mlle MAPENZI CIGOHWA (20 ans)	Miti	"	
	14	Mr. Claude CIVUNDU	Miti	"	
	15	Mme Josiana MAPENDO enceinte	Miti	"	
29/05/2004	16	Une femme, épouse d'un militaire FARDC, non autrement identifiée	Katana Centre	"	
29/05/2004	17	Une femme, épouse d'un militaire de FARDC, non autrement identifiée	Katana Centre	"	
29/05/2004	19	Un bébé de la femme péçitée	Katana Centre	"	
27/5/2004	20	Mme Suzana MUCINDIGIRI	Kabumbiro	FARDC	Fusillée à 00 h, décédée après

					hospitalisation à la FOMULAC
29/5/2004	21	Mme NABULOHO	Cibanda	MONUC	Bombardement de la Monuc
13/6/2004	22	Mama TCHOMBE M'MINANI	Kasheke	Hutus	Traumatisée par les tirs
02/06/2004	23	Mme Bernadette M'BUGANDWA (Enseignante à l'EP. BIDEKA)	Village NFUNZI	FARDC	
02/06/2004	24	Irène SAFALANI (10 ans)	Quartier Latin	"	
27/5/2004	25	Mlle Gisèle MUDERHWA	Kadutu	-	Succombé à ses blessures.
02/6/2004	26	Mme M'BICHANA épouse de Célestin	Nyamugo		
03/06/2004	27	Mme M'MUTALI Jacqueline	Buholo IV	-	Morte par arrêt cardiaque à la suite des détonations d'armes.

## **II. - VIOLS ET VIOLENCES FAITES AUX FEMMES.**

N°	Date	Victime	Adresse	Auteurs présumés	Observation / Circonstances
01	30/05/2004	02 filles de Mr RUCHARA	Village Mahyuza	Troupe de Laurent NKUNDA	Elles restent sans soins
02		Mlle ROSA	Village Mahyuza	"	
03		Jissy (Ghislaine) fille de Mr HIRI	Village Mahyuza	"	Elle a été violée alors qu'elle se préparait au

					mariage
04		06 femmes dont M'ZALEMBA	Village Mahyuza	"	
05		Wilermine M'ZALEMBA	Village Kayanja	"	
06		RIZIKI M'NYANKWEGA (16 ans)	Village Cahoboka	"	Elle été violée en pleine journée en présence de sa mère. Elle a reçu les 1ers soins à PAIF.
07		M'RUHOMOMBO Aba deux	Bihagara	"	Elle a reçu les 1ers soins au CRSN / LWIRO
08		Mama AKONKWA	Muganzo, CRSN	"	Jusqu'à présent son mari menace de la répudier.
09		Une fille non identifiée	Bidabanga	"	Violée à 10 heures 00' en plein journée et en présence de sa mère.
10	29/05/2004	Plusieurs filles et femmes	Kalehe	Les militaires de la 8 <sup>e</sup> région militaire	
11	01/06/2004	Plusieurs filles	Kalehe	Militaires Rwandais installés à l'EP Munanira	
12	27/05/2004	La fille de Mr. MAGALA	Av. IRAMBO	Militaires de Jules Mutebutsi	Violée en pleine journée par 3 militaires.
13		Une femme non identifiée	Av. IRAMBO	Militaires de Jules	Violée par 5 militaires, elle a requis

				Mutebutsi	l'anonymat.
14		La Fille de KYALOS âgée de 20 ans	Avenue du Lac	Militaires de Jules	Par 2 militaires insurgés
15		La fille OTCHA	Avenue LUNDULA	Mutebutsi	Par Mutebutsi
16		Plusieurs autres	Av. IRAMBO	Militaires de Jules	Toutes ces filles ont requis l'anonymat.
17		Une expatriée de F.H.I.	Av. MUHUMBA	Mutebutsi	
18	29/05/2004	Mlle CLARA âgée de 19 ans	Avenue du Plateau	Militaires de Jules	
19		Mme NSIMIRE âgée de 40 ans	Avenue Irambo Ie	Mutebutsi	
20		02 mamans âgée de 35 ans et 40 ans	Avenue Irambo Ie	Militaires de Jules	
21	06/06/2004	Mlle CIBALONZA âgée de 17 ans	Av. Cimetière	Militaire de Mutebutsi	
22	02/06/2004	Mlle M. âgée de 19 ans	Av. Muhumba	Militaires de Jules	Elle a été emporté par les bourreaux qui l'on violé plusieurs fois avant qu'elle ne soit récupérée par la MONUC qui l'a acheminée ensuite à l'hôpital pour les soins.
23		Mlle N. âgée de 13 ans	Q. Nguba	Mutebutsi	Elles appartiennent toutes à la même famille.
24		Mlle D. âgée de 12 ans	"	Militaires de Jules	
25		Mlle F. âgée de 14 ans	"	Mutebutsi	

26		Mlle L. âgée de 10 ans	"	Militaires de Jules	
27	04/06/2004	M'ZIHALIRWA HYAMUNTU (20 ans)	Village Cibarhama	FARDC	Violée en pleine journée en présence de son mari. Celui-ci voulant empêcher le viol a reçu une balle dans la jambe.
28	30/05/2004	Une femme non identifiée	Village Mubumbu	Troupe de NKUNDA	Elle est âgée de 50 ans
29		Mme Espérance M'BIJACI	Mirhi Kaboneke	Militaires de Jules	
30		Mme M'NYABIHEMBE	Mirhi Nyanshembe	Mutebutsi	Epouse de Maravanga Kahiga
31	03/06/2004	Une femme non identifiée	Cirhunga, Kabare-Centre	Interahamwe	Agée de 46 ans, elle a été violée pour la 3 <sup>ème</sup> fois.
32	26/5-09/6/04	SALAMA SABITI (22 ans)	Muhungu	Militaires de Jules MUTEBUTSI	
33		JOLIE		"	
34		ROSETTE		"	
35		FREDDY		"	
36	02/06/2004	Maman E (âgée de 40 ans) Veuve de son état	Av. Kibombo Camp Ngambo	"	Les bourreaux lui ont braqué l'arme à l'oreille après qu'ils aient pris son argent et son téléphone.
37	"	Mlle E. (25 ans)	"	Mudundu 40	Les bourreaux ont défoncé la porte à l'aide d'une hache
38		Mlle N. âgée de 14 ans	"	"	"

39	03/06/2004	MASUMASIME LWABANJI	Av. Kibombo		
40	"	HADIJA LWABANJI	"		
41	07/06/2004	Une fille du Q. Essence		Mudundu 40	Elle a été violée en face du bâtiment Chez Rumama qui abrite l'ISFB
42	02/06/2004	Mlle A. M.	Boulevard du Lac / La Botte	-	Elle aurait été violée pour contraindre son père à donner l'argent.
43	03/06/2004	Une vendeuse de bananes en face de la REGIDESO	"	Les hommes armés	Elle a été violée publiquement à 12 heures 30'
44	"	Mama B.	Av. Nyofu	Un militaire armé	Elle a été violée malgré son état de grossesse.
45	02/06/2004	Jeanine M'BUHENDWA	Kahembarhi	Militaires de FARDC	Elle est mariée et âgée de 34 ans
46		Mlle FURAHA BITUNDWA	Ikoma	"	Elle est âgée de 18 ans
47		Mlle MADAMA MPALIRWA	Buhesi	"	Elle est âgée de 19 ans
48		Mme FAIDA M'NAMIRALI	Nakalonge	"	Elle est mariée et âgée de 50 ans
49		ZIHINDULA M'CHIBWANA	Nakalonge	"	Femme mariée âgée de 52 ans
50		NZIGIRE M'KAHUKULA	"	"	Femme mariée âgée de 30 ans
52	29/05/2004	Mlle Frida HAKIZIMWAMI (14 ans)	Buzunga	Hutus de Bushaku	Violée et pillée
53		Mme Noëlla	"	"	Violée et pillée

		BAGUMA (35 ans)			
54		Mme BIHAMA RUHUNGA (60 ans)	Kasheke	"	Violée après avoir forcer de transporter des butins
55		Mlle FAIDA RUHUNGA (21 ans)	"	"	"
56		Mlle SIFA NTAGALANDA (19 ans)	"	"	"
57		Mme Faida M'NYAKAHEKWA 32 ans	"	"	"
58		Mme KASHUMO Madame Willy. K.	"	"	Laissée nue
59		Marceline M'NYAGAZA	"	"	Déshabillée devant les enfants
60		Mme M'MUSHOBEKWA (61 ans)	"	Hommes en uniforme	Ligoté, intimidé
61		Mme Jeannette M'SAMAKI (33 ans)	Nyamutwe	Hutus de Bushaku	Torturée à demi-mort
62		Mme Berta M'KAHUBULIZO 34 ans	"	"	"
63		Mme Jeannette M'MUYAMBERE 23 ans	"	"	Violée après avoir tuer son mari
64		Mme CIROHA NAMWANDA	"	"	Torturée et visage déformée
65		Mme M'NABUHESI	Buzunga	"	Violée et pillée

		NYAMIGOGO			
66		Mlle NSIMIRE BUHENDWA	"	"	Violée et pillée
67		Mme M'LUGANDA Françoise	Ihimbi	Militaires de Nkunda	Intimidation et pillage
68	11/6/2004	Mme Jeanne M'NGANI 30 ans	Nyamutwe	Hutus de Bushaku	Intimidation, torture et pillage
69	19/6/2004	Mlle NABUGURAGA KABANGI 21 ans	Mudusa	"	Retirée dans sa maison à 1h/matin
70		Mme Meriyana M'MUSHANDA 35 ans	"	"	Retirée dans sa maison à 1h/matin
71		Mme Bujeniya NTAYIRA 32 ans	"	"	Déshabillée devant son bébé
72		Mme Françoise 35 ans	"	"	
73		Mme M'NTOLE BWASO 53 ans	Nyamutwe	"	Prise en otage pendant 2 jours
74		Mme Chantal M'NABULOHO	Mudusa	"	Torturée et deshabillée
75		Mme NABAGOSIZE M'NAZIBARA	"	"	Prise en otage à parit du champ
76		Mme M'NAZIBARE 46 ans	"	"	Sabotée et torturée
77		Mme Jusi M'LYADUNGA 33 ans	"	"	Rencontrée dans son lit endormie
78		Mlle Alouise BAKULIKIRA 16 ans	"	"	Intimidée et torturée

79		5 élèves de l'EP Nyawaronga	EP Nyawaronga	Troupes de Nkunda	
80		3 élèves de l'EP Ihemba	EP Ihemba	"	
81	30 mai 2004	Wilermine M'ZALEMBA	Village Kayanja	Troupe de Laurent NKUNDA	Toutes ces filles ont requis l'anonymat
85	30 mai 2004	Une fille non identifiée	Bidabanga	Troupe de Laurent NKUNDA	Violée à 10 heures 00' en plein journée et en présence de sa mère.
86	29 mai 2004	Plusieurs filles et femmes	Kalehe	Les militaires de la 8 <sup>e</sup> région militaire	Toutes ces filles ont requis l'anonymat
87	01 juin 2004	Plusieurs filles	Kalehe	Militaires Rwandais installés à l'EP Munanira	Toutes ces filles ont requis l'anonymat
88	27 mai 2004	La fille de Mr. MAGALA	Av. IRAMBO	Militaires de Jules Mutebutsi	Violée en pleine journée par 3 militaires.
89	27 mai 2004	Une femme non identifiée	Av. IRAMBO	Militaires de Jules	Violée par 5 militaires, elle a requis l'anonymat.
90		La Fille de KYALOS âgée de 20 ans	Avenue du Lac	Mutebutsi	Par 2 militaires insurgés
91	27 mai 2004	Plusieurs autres	Av. IRAMBO	Mutebutsi	Toutes ces filles ont requis l'anonymat.
92	27 mai 2004	Une expatriée de F.H.I.	Av. MUHUMBA	Militaires de Jules	Toutes ces filles ont requis l'anonymat
93	29 mai 2004	Mlle CLARA âgée	Avenue du	Mutebutsi	Toutes ces filles ont

		de 19 ans	Plateau		requis l'anonymat
954	29 mai 2004	Mme NSIMIRE âgée de 40 ans	Avenue Irambo Ie	Militaires de Jules	Toutes ces filles ont requis l'anonymat
95	29 mai 2004	02 mamans âgées de 35 ans et 40 ans	Avenue Irambo Ie	Mutebutsi	Toutes ces filles ont requis l'anonymat
96	06 juin 2004	Mlle CIBALONZA âgée de 17 ans	Av. Cimetière	Militaire de Mutebutsi	
97	02 juin 2004	Mlle M. âgée de 19 ans	Av. Muhumba	Militaire de Mutebutsi	Elle a été emportée par les bourreaux qui l'ont violée plusieurs fois avant qu'elle ne soit récupérée par la MONUC qui l'a acheminée ensuite à l'hôpital pour les soins.
98	02 juin 004	Mlle N. âgée de 13 ans	Q. Nguba	Militaire de Mutebutsi	Elles appartiennent toutes à la même famille.
99	02 juin 2004	Mlle D. âgée de 12 ans	"	Militaire de Mutebutsi	
100	02 juin 2004	Mlle F. âgée de 14 ans	"	Militaire de Mutebutsi	
101	02 juin 004	Mlle L. âgée de 10 ans	"	Militaire de Mutebutsi	
102	04 juin 2004	M'ZIHALIRWA HYAMUNTU (20 ans)	Village Cibarhama	FARDC	Violée en pleine journée en présence de son mari. Celui-ci voulant empêcher le viol a reçu une balle dans la jambe.
103	30 mai 2004	Une femme non identifiée	Village Mubumbu	Troupe de NKUNDA	Elle est âgée de 50 ans
104	30 mai 004	Mme Espérance	Mirhi	Troupe de	

		M'BIJACI	Kaboneke	NKUNDA	
105	30 mai 004	Mme M'NYABIHEMBE	Mirhi Nyanshembe	Troupe de NKUNDA	Epouse de Maravanga Kahiga
106	03 juin 2004	Une femme non identifiée	Cirhunga, Kabare-Centre	Interahamwe	Agée de 46 ans, elle a été violée pour la 3 <sup>ème</sup> fois.
107	26/5- 09/6/04	SALAMA SABITI (22 ans)	Muhungu	Militaires de Jules MUTEBUTSI	Agée de 46 ans, elle a été violée pour la 3 <sup>ème</sup> fois.
108	idem	JOLIE	Muhungu	Militaires de Jules MUTEBUTSI	Agée de 46 ans, elle a été violée pour la 3 <sup>ème</sup> fois.
109	idem	ROSETTE	Muhungu	Militaires de Jules MUTEBUTSI	Agée de 46 ans, elle a été violée pour la 3 <sup>ème</sup> fois.
110	idem	FREDDY	Muhungu	Militaires de Jules MUTEBUTSI	Agée de 46 ans, elle a été violée pour la 3 <sup>ème</sup> fois.
111	02/06/2004	Maman E (âgée de 40 ans) Veuve de son état	Av. Kibombo Camp Ngambo	Militaires de Jules MUTEBUTSI	Les bourreaux lui ont braqué l'arme à l'oreille après qu'ils aient pris son argent et son téléphone.
112	02/06/2004	Mlle E. (25 ans	"	Mudundu 40	Des militaires ont détruit la porte d'entrée de la maison avant de pénétrer
113	02/06/2004	Mlle N. âgée de 14 ans	"	Mudundu 40	"
114	03/06/2004	MASUMASIME LWABANJI	Av. Kibombo	Mudundu 40	
115	"	HADIJA LWABANJI	Av. Kibombo		

116	07/06/2004	Une fille du Q. Essence	Av. Kibombo	Mudundu 40	Elle a été violée en face du bâtiment Chez Rumama qui abrite l'ISFB
117	02/06/2004	Mlle A. M.	Boulevard du Lac / La Botte	Mudundu 40	Elle aurait été violée pour contraindre son père à donner l'argent.
118	03/06/2004	Une vendeuse de bananes en face de la REGIDESO	"	Les hommes armés	Elle a été violée publiquement à 12 heures 30'
119	03/06/2004"	Mama B.	Av. Nyofu	Un militaire armé	Elle a été violée malgré son état de grossesse.
120	02/06/2004	Jeannine M'BUHENDWA	Kahembarhi	Militaires de FARDC	Elle est mariée et âgée de 34 ans
121	02/06/2004	Mlle FURAHA BITUNDWA	Ikoma	Militaires de FARDC	Elle est âgée de 18 ans
122	02/06/2004	Mlle MADAMA MPALIRWA	Buhesi	Militaires de FARDC	Elle est âgée de 19 ans
123	02/06/2004	Mme FAIDA M'NAMIRALI	Nakalonge	Militaires de FARDC	Elle est mariée et âgée de 50 ans
124	02/06/2004	ZIHINDULA M'CHIBWANA	Nakalonge	Militaires de FARDC	Femme mariée âgée de 52 ans
125	02/06/2004	NZIGIRE M'KAHUKULA	"	Militaires de FARDC	Femme mariée âgée de 30 ans
126	29/05/2004	Mlle Frida HAKIZIMWAMI (14 ans)	Buzunga	Hutus de Bushaku	Violée et pillée
127	29/05/2004	Mme Noëlla BAGUMA (35 ans)	"	"	Violée et pillée
128	29/05/2004	Mme BIHAMA RUHUNGA (60 ans)	Kasheke	"	Violée après avoir forcer de transporter des butins

129	29/05/2004	Mlle FAIDA RUHUNGA (21 ans)	Kashek	"	Violée après avoir forcer de transporter des butins
130	29/05/2004	Mlle SIFA NTAGALANDA (19 ans)	Kashek	"	Violée après avoir été forcée de transporter des butins
131	29/05/2004	Mme Faida M'NYAKAHEKWA 32 ans	Kashek	"	Violée après avoir forcer de transporter des butins
132	29/05/2004	Mme KASHUMO Madame Willy. K.	Kashek	"	Violée et Laisée nue
133	29/05/2004	Marceline M'NYAGAZA	Kashek	"	Déshabillée devant les enfants, puis violée
134	29/05/2004	Mme M'MUSHOBEKWA (61 ans)	Kashek	Hommes en uniforme	Ligotée, intimidée
135	29/05/2004	Mme Jeannette M'SAMAKI (33 ans)	Nyamutwe	Hutus de Bushaku	Violée, puis torturée à demi-mort
136	29/05/2004	Mme Berta M'KAHUBULIZO 34 ans	Nyamutwe	"	"
137	29/05/2004	Mme Jeannette M'MUYAMBERE 23 ans	Nyamutwe	"	Violée après avoir tuer son mari
138	29/05/2004	Mme CIROHA NAMWANDA	Nyamutwe	"	Torturée et visage déformée
139	29/05/2004	Mme M'NABUHESI NYAMIGOGO	Buzunga	"	Violée et pillée
140	29/05/2004	Mlle NSIMIRE BUHENDWA	Buzunga	"	Violée et pillée
141	29/05/2004	Mme M'LUGANDA	Ihimbi	Militaires de	Intimidation et pillage

		Françoise		Nkunda	
142		Mme Jeanne M'NGANI 30 ans	Nyamutwe	Hutus de Bushaku	Intimidation, torture et pillage
143		Mlle NABUGURAGA KABANGI 21 ans	Mudusa	"	Retirée dans sa maison à 1h/matin
144		Mme Meriyana M'MUSHANDA 35 ans	Mudusa	"	Retirée dans sa maison à 1h/matin
145		Mme Bujeniya NTAYIRA 32 ans	Mudusa	"	Déshabillée devant son bébé
146		Mme Françoise 35 ans	Mudusa	"	
147		Mme M'NTOLE BWASO 53 ans	Nyamutwe	"	Prise en otage pendant 2 jours
148		Mme Chantal M'NABULOHO	Mudusa	"	Torturée et déshabillée
149		Mme NABAGOSIZE M'NAZIBARA	Mudusa	"	Prise en otage à partir du champ
150		Mme M'NAZIBARE 46 ans	Mudusa	"	Sabotée et torturée
151		Mme Jusi M'LYADUNGA 33 ans	Mudusa	"	Rencontrée dans son lit endormie
152		Mlle Alouise BAKULIKIRA 16 ans	Mudusa	"	Intimidée et torturée
153		5 élèves de l'EP Nyawaronga	EP Nyawaronga	Troupes de Nkunda	
154		3 élèves de l'EP Ihemba	EP Ihemba	"	

155	19/6/2004	5 élèves de l'EP Nyawaronga	EP Nyawaronga	Troupes de Nkunda	
-----	-----------	-----------------------------	---------------	-------------------	--

### **III. - TORTURES ET TRAITEMENTS CRUELS, INHUMAINS ET DEGRADANT.**

N°	Date	Victime	Adresse	Auteurs présumés	Observations / Circonstances.
01	26-09/06/04	Une maman non autrement identifiée	La voix du Congo	Militaires Rwandais	Les militaires ont tenté de la violer
02		Mme Aimée (35 ans)	Télécom Ier	"	Elle a été gravement blessée et hospitalisée à l'hôpital de Lemera à Panzi
03		Mme Hélène Kasaina	Meteo / Muhungu	Militaires de Mutebusi	Il a été menacé de mort
04		Mme Nankafu Kahasha	"	"	"
05		Mme Vumi Cubaka	"	"	"
06		Mme Léontine Wabiwa	Route d'Uvira	Militaires de Nkunda	Elle a été traumatisée par des intimidations
07		Mlle Giya (15 ans)	"	"	Blessée au niveau des seins, dans son lit par une balle perdue
08		Mlle Neema Balumisa 7 ans	Av. Industrielle	"	Blessée par une balle perdue au niveau de la tête
09		Mlle Pascaline Bahogwerhe	Buholo 6	"	Blessé au pied
10		Fille Ramazani	Kasali	"	Toute la famille a été torturé et intimidée par des menaces de mort.
11		Mr. Evariste Bashushano	Funu Ier	"	Blessé par balle

12		Mr. Valery Muhaya	Rukumbuka	"	Blessé par une balle perdue
13		Mlle Yvette Sifa Mobange	"	"	"
14		Mme Brigitte M'Nyainyiza	"	Interahamwe	Blessée par balle perdue
15		Mr. Keko Mateso (20 ans)	Kabamba	"	Blessé grièvement, il restera handicapé toute sa vie
16		Mr. Batumele Muhabura	"	"	Blessé à la jambe gauche
17		Mlle Muganza Victorine			
18		Mme Furaha	Irambo	"	Blessures sur le ventre, bras, dos et jambe
19		Mme Mwangaza	"	"	Blessures par des éclats de bombe
20		3 Enfants de Kyalos	Av. Corniche	"	Poignardés par des militaires
21		3 Enfants de Patrick Burino	Av. du Lac	"	Torturés et frappés par les crosses de fusil
22		2 Enfants de Bavon	"	"	Blessés par le coup de crosse de fusil
23	26- 09/06/04	Epouse de Mr Kahofi	Kaboneke	"	Elle a été sérieusement battue
24		Mme M'Chokola Espérance	"	"	Torturée
25		Mme Claudine Rhulinabo	"	"	Torturée
26		Mr. Claude Munganga	"	"	"
27		Mme M'Nkere Eugenie	Kashohwe	"	"

28		Mme M'Chokola Furaha	"	"	"
29		Mme Angeline M'Kashika	"	"	Blessée par balle
30		Mme M'Kapata Claire	"	"	Blessée par balle
31		Mme Jeannette M'Biyonga	Kaburha	"	Blessée par balle au bras
32	03/06/20 04	Georgette Ilombe	Camp Regi	Militaires de	Blessé au 2 jambes
33		Mlle Jeanne Buhendwa	"	"	Blessée au bras
34	08/6/200 4	Mme Agnes Cirhange	Bizimana	Mudundu 40	Blessée au bras droit
35	30 mai 2004	02 filles de Mr RUCHARA	Village Mahyuza	Troupe de Laurent NKUNDA	Elles restent sans soins
36	30 mai 2004	Mlle ROSA	Village Mahyuza	Troupe de Laurent NKUNDA	Toutes ces filles ont requis l'anonymat
37	30 mai 2004	Jissy (Ghislaine) fille de Mr HIRI	Village Mahyuza	Troupe de Laurent NKUNDA	Elle a été violée alors qu'elle se préparait au mariage
38	30 mai 2004	06 femmes dont M'ZALEMBA	Village Mahyuza	Troupe de Laurent NKUNDA	Toutes ces filles ont requis l'anonymat

IV. - PILLAGES ET DESTRUCTIONS MECHANTES DES BIENS APPARTENANT AUX CIVILS.

N°	Date	Victime	Adresse	Auteurs présumés	Biens emportés ou détruits.
01		Mme Jeannette	"	"	Plusieurs objets et une somme de 700 \$
02		Mme Nsimire	"	"	Des habits et une somme de 40 \$
03		Mme Françoise Naba	"	"	1 matelas et 2 chaises
04		Mme Namurhobo	"	"	5 casseroles, 10 assiettes et 3 pagnes
05		Mme Vumilia	"	"	Matelas, 4 casseroles
06		Mme Feza	"	Inciviques	1 matelas
07		Mme Faïda	"	"	Destruction de 2 fenêtres
08		Dada		MONUC	"
09		Mme Glorieuse		Incivique	Œuvres d'arts, quelques objets. Des armes retrouvées
10		Une travailleuse de la SINELAC		MONUC	Les armes ont été retrouvées dans le plafond.
11		Mme José			Boutique pillée
12		Mme Mariane			"
13		Fille Maheshe			1 téléphone Nokia, 3 vitre cassées et une somme de 15 ,5 \$
14		Mme Josephine		"	2 téléphones, 1 radio, les articles de sa boutique et une somme de 95 \$us

15		Mme Marie M'Mulihano	Mahyuza	"	30 caisses de bière, une valise pleine d'habits et 7.600 \$ us
16	29/05/04	Mr. Mayala	Mahyuza	"	Plusieurs biens
17	30/05/04	Mme Karatasi	"	"	Plusieurs biens
18		Mme Magerano Rosette	"	"	Une somme de 85 \$ us
19		Mme Yalala Marie	Route d'Uvira	Militaires	Une somme de 30 \$ et une poule et ses poussins
20		Mme Euphrasie K.	"	"	Ils n'ont pas réussi à entrer dans l'enclos, mais ils ont démoli la porte
21		Mme Nyota Sikujua			3 vitres cassées et une somme de 10 \$
22		Mme Muheshimiwa	"	"	5 vitres cassées et une somme de 1.000 FC et 1 \$ us
22		Mme Charlotte n°1344			3 vitres cassées, 1 portes abimées, 1 téléphone et 1 radio
23		Mme Nyabadeux 1549	"	"	1 bido Kasiksi et une somme de 5 \$ us
24		Mme Bitangalo Bahati	"	"	6 vitres cassées
25		Mme Masheka Vumi	"	"	1 radio cassette et CD, valise d'habits, bijoux en or, des souliers, 1 montre, 3 vitres cassées et une somme de 70 \$
26		Mme Mawazo			1 téléphone et une somme de 20 \$ us
27		Mme Mashimango	"	"	Une somme de 5 \$ us
28		Mme Nyassa	"	"	Une somme de 2.400 FC

		Wakuso.			
29		Mme Thérèse	"	"	Une somme de 65 \$ us
30		Mr. Wichundja Mwene	"	"	2 téléphones, 1 appareil photo, 4 vitres cassées et 3 \$ us
31		Mme Nzigire Chuguba	"	"	Une somme de 21 \$ us
32		Mme Biringanine Vumi	"	"	Une somme de 200 \$ us et 2 casseroles
33	02/06/04	Mme Hélène Kasaina	CEV Ste Monique	Militaires Rwandais	Une somme de 100 \$ us
34		Mme Alphonsine Zabu.	"	"	Une somme de 200 \$ us
35		Mme Tabu Ngadu	"	"	Une somme de 86 \$, 2 pièces d'habit "Super Wax"
36		Mr. Benoît Ntumulo	"	"	Maison endommagée et pillage de tous les effets domestiques
37		Mme Vumi Cubaka	"	"	2 téléphones et une somme de 460 \$ au total
38	03/06/04	Mme Antoinette Nam.	Quartier Latin	Les insurgés	3 pièces d'habits et 1 téléphone
39		Mme M'Ruhonga	"		Une somme de 80 \$
40		Mme Nsimire Balanga	"	Rwandais	1 téléphone
41		Mme Cibalonza	"	"	1 poste de radio et 1 bible
42		Mme Espérance Mponga	"	"	Une somme de 1.000 FC
43		Mme Goldencie T.	"	"	Une somme de 20 \$ us.
44		Fille Judith Misangi	Nyawera	FARDC	Une machine à coudre et des habits
45		Fille Mugoli	"	Rwandais	1 téléphone et une

					somme de 75 \$ US
46		Fille Buyoya	"	"	Des appareils + l'argent.
47		Mme Mapendo	"	"	Des bijoux et de l'argent
48		Mme Feza Kilasa	"	"	1 téléphone, des bijoux et de l'argent
49		Mme Cizungu Odile	"	"	Téléphone
50		Mme Ewamba Rukeba	"	"	1 téléphone + de l'argent
51		Mme Biringanine	"	"	1 montre, 300 \$
52		Mama Cimanuka	"	"	2 téléphone, 284 \$ us, plusieurs objets,, 1 radio, des appareils médical
53		Mme Marie Lugano	"	"	Une somme de 25 \$ us
54	26-9/06/04	Maman Boshi	Av. Lushoze	Militaires	01 paire de lunettes et 20 \$ us
55		Mme Nabatende	"	"	2 téléphones + 70 \$ us
56		Mme Cibalonza	"	"	1 téléphone + 20 \$ us
57		Mme Payota Wangwabo	Cimetière I	Mutebutsi	2 caisses de primus, et tous les habits
58		Mama Safari	"	"	1.000 FC
59		Mme Zaine Mushayuma	Q. Industriel	Rwandais	1 téléphone
60		Me Mirindi Charangabo	Réfugié à B5	"	Tous les biens se trouvant dans la maison, 1 téléphone et une somme de 250 \$ us
61		Mme Da Jeanne	Buholo 5	"	5 bidons de lait (dans le bateau)
62		Mama Mbombo	"	"	Des sacs de maïs et de haricots dans le bateau Karisimbi
63		Fille Musole	"	"	2 téléphones, 2kg sucre,

					1 montre à main et de l'argent
64		Fille Rutega Rugagi	"	Rwandais	Une somme de 3.100 \$ us et 1 téléphone marque Siemens
65		Fille Kinyalolo	"	"	1 téléphone et une somme de 88 \$
66		Fille Maroy	"	"	1 télécommande T.V. et 2 ceintures
67		Fille Musafiri	"	"	De l'argent
68		Fille Kapalata	"	"	Une somme d'argent estimé à 160 \$
69		Fille Anonciata Vumila	"	"	1 fer à repasser, 1 couteau, une mallette et de l'argent
70		Fille Janvier	"	"	1 téléphone et de l'argent (80 \$ us)
71		Fille Bahati Tshiralabwa	"	"	1 téléphone Nokia, 1 montre et une somme de 122 \$ us
72		Fille Birindwa	"	"	Une somme de 20 \$ us
73		Mama Kazungu thérèse	"	"	1 radio, 3 casseroles, 5 assiettes
74		Mme Kininga Jeanne	"	"	2 téléphones, 2 radios et une somme de 50 \$us
75		Mme Nzigire Jeanne	Av. Kindu	"	Une somme d'argent non estimé

## **CONCLUSION :**

Les atrocités commises par toutes les parties impliquées dans les affrontements de Bukavu et environs démontrent encore une fois que l'impunité n'est pas la voie pour la paix en République Démocratique du Congo. L'utilisation systématique de la violence sexuelle comme arme de guerre par les forces gouvernementales et les troupes fidèles aux dissidents Laurent Nkunda et Jules Mutebusi ne peut rester impunie. Il faudrait que justice soit faite.

## **RECOMMANDATIONS**

Initiatives Femmes Enfants et Développement recommande :

### ***Au gouvernement de transition de la RDC***

Ouvrir une enquête indépendante sur les crimes de guerre et autres violations du droit international des droits de l'homme et du droit humanitaire commis dans l'Est de la RDC et demander des comptes, conformément aux normes internationales de justice, à ceux qui en sont tenus responsables.

### ***A la MONUC :***

Exercer le mandat leur accordé sous le Chapitre VII, qui mandat consiste à assurer la protection des civils et à contribuer à l'amélioration des conditions de sécurité.

### ***Aux membres du Conseil de Sécurité de l'ONU***

Accroître le nombre de soldats de la MONUC en RDC. Demander instamment à tous les Etats, en particulier ceux de la région, de s'abstenir d'appuyer des groupes armés dans l'Est de la RDC comme le prévoit la Résolution 1493 du Conseil de Sécurité de l'ONU qui stipule qu'aucune assistance, conseil, formation ou arme ne devrait être fournie aux groupes armés opérant au Nord ou au Sud-Kivu et en Ituri.

***Aux Etats membres de l'ONU, au Département des Opérations de maintien de la paix (DPKO) et aux bailleurs de fonds internationaux :***

Fournir à la MONUC plus de soldats sur le terrain au lieu simplement d'officiers d'élite et accroître le soutien logistique à la MONUC, notamment au niveau des capacités de surveillance aérienne. Fournir un soutien technique et financier pour que le gouvernement de transition mène des enquêtes sur les crimes de guerre commis à Bukavu afin de traduire en justice les auteurs de ces crimes et rompre avec la culture de l'impunité.

*Aux agences humanitaires :*

Fournir un soutien technique et financier aux organisations locales pour donner une assistance médicale et psychologique aux femmes victimes des violences sexuelles dans la Province du Kivu.

*A l'armée nationale unifiée, au RCD-Goma et à tous les anciens groupes rebelles*

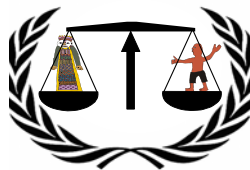
Exercer un contrôle accru et instaurer la discipline au sein des éléments armés, remplir pleinement les engagements pris envers le processus de transition lors du Dialogue intercongolais de décembre 2002, et respecter pleinement le droit international humanitaire.

**Fait à Bukavu, le 28 Juillet 2004**

**Mme Liliane Wimba**

**Coordinatrice**

## INITIATIVES FEMMES, ENFANTS ET DEVELOPPEMENT IFED-WCDI



### Organisation locale de promotion et de défense des droits de la femme et de l'enfant

**No d'enregistrement : F.92/6240**

Initiatives Femmes, Enfants et Développement est organisation locale de promotion et de défense des droits de l'enfant créée en 2001 et enregistrée sous le numéro F.92/6240 au Ministère de la Justice de la République Démocratique du Congo.

#### **Mission**

Améliorer la qualité de vie des femmes et des enfants aussi bien que le bien être de toute la communauté congolaise en utilisant les normes internationales des droits de la personne à travers la recherche, le plaidoyer, la documentation, l'éducation, la formation et le renforcement des capacités des femmes et des enfants.

#### **But**

Répondre efficacement aux cas de violations des droits de la femme et de l'enfant en République Démocratique du Congo.

#### **Objectifs**

1. Exposer les incidents croissants de violation des droits de la femme et de l'enfant enregistrés au niveau des communautés.
2. Documenter et produire des rapports périodiques sur les abus des droits de la femme et de l'enfant.
3. Produire des alertes et des appels urgents à l'action en cas de violation massive des droits de la femme et de l'enfant.
4. Organiser des centres de réhabilitation pour les victimes de violations des droits humains des femmes et des enfants.
5. Apporter une assistance juridique aux victimes des violences et discriminations basées sur le genre et encourager les femmes et les enfants à utiliser les mécanismes judiciaires mis à leur portée
6. Proposer des options de vie nouvelles aux victimes de violence et de discrimination basées sur le genre.
7. Initier un dialogue avec la police pour une attitude plus responsable envers les cas de violation des droits humains de la femme.

#### **Programmes**

##### ***Education des enfants marginalisés***

IFED organise l'éducation des enfants victimes de la guerre dans l'Est à Kiwandja : actuellement le complexe scolaire Mambo compte organise le cycle complet de l'enseignement primaire et secondaire et une école gardienne pour les enfants en situation difficile. Les effectifs scolaires 2003 -2004 étaient de 322 élèves dont 17 à l'école gardienne, 236 au niveau primaire et 69 au niveau secondaire. L'école compte 22 enseignants.

##### ***Formation***

IFED organise des séminaires de formation en droit de l'homme, spécialement les droits de la femme et de l'enfant à l'intention des organisations et groupements féminins qui travaillent avec les femmes et les enfants au niveau de la de base.

##### ***Alphabétisation des adultes***

IFED organise à Goma et à Kiwandja des cours d'alphabétisations et d'apprentissage des métiers (coupe couture, élevage des champignons) pour les filles mères victimes des violences sexuelles et du volcan Nyiragongo. Pour l'année scolaire 2003- 2004, 90 femmes étaient enregistrées à Katindo et 72 à Kiwandja.

##### **Education à l'Environnement :**

IFED entretient des pépinières d'arbre pour le reboisement dans les centres d'alphabétisation des adultes.

##### **Plaidoyer contre la violence faite à la femme**

IFED a initié une campagne au niveau national pour des lois et des mesures d'accompagnement visant à mettre fin à la violence contre les femmes dans le cadre de la campagne mondiale contre la violence faite à la femme.

Adresse Postale : B.P 2094 Bukavu  
Contact : Mme Liliane Wimba, Coordinatrice  
Téléphone : + 250 08  
Courriel : ifed\_wcdi@yahoo.fr